

PROGRAMME DE FORMATION

52 72 013 73 72

The logo for SGS, consisting of the letters 'SGS' in a bold, sans-serif font, with a vertical line to the right and a horizontal line below.

EXPLOITANT VL 35H

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquisition de connaissances et compétences attendues pour exercer la fonction d'exploitant de contrôle technique véhicule léger

Contenu de la formation

Réglementation : étude des textes réglementaires encadrant le contrôle technique des véhicules légers

Outils informatiques : présentation et utilisation des logiciels métier et des liaisons informatiques propres au contrôle technique

Maintenance des matériels : exigences et procédures liées à l'entretien, la vérification et le bon fonctionnement des équipements

Système qualité : organisation, gestion et suivi du système qualité au sein du centre de contrôle

Relation client : capacité à répondre aux usagers sur les aspects réglementaires, techniques et qualité

Interlocuteur administration : représentation du centre de contrôle auprès des services de l'administration

Interlocuteur réseau : rôle de relais entre le centre et le réseau auquel il est rattaché

Prérequis

Répondre aux critères requis par l'arrêté modifié du 18/06/1991 (annexe IV)
Être désigné exploitant du centre de contrôle technique

Durée de la formation

5 jours en présentiel dans le centre de formation

Public

Personnes physiques assurant l'exploitation du centre

Effectif

12 participants Maximum

Pédagogie

Pédagogie active, participative et démonstrative

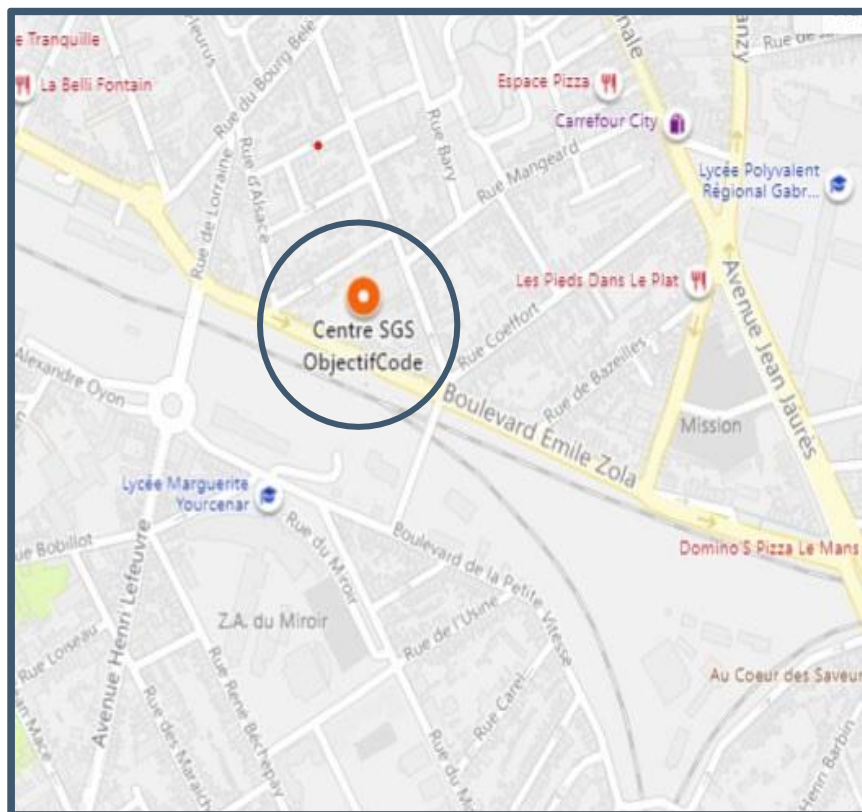
Formateur

Formateur spécialisé contrôle technique véhicules légers, qualifié dans le CT des véhicules électriques, GPL et hybrides.

Contrôle des connaissances

Evaluation théorique

**Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Vous pouvez prendre contact avec le référent handicap du service :
Laurie Dorangeon au 02 43 41 41 41**



Inscription

Au 02 43 41 41 41

Le plus de notre formation

Utilisation des outils réseaux

Tarif

1320€ TTC en session présentielle

Le jour du stage, vous devez vous présenter muni de :

- Votre convocation
- Votre pièce d'identité (exigence réglementaire)

Toute commande n'est formée qu'au moment de la signature du bulletin d'inscription par le client, cette dernière intervient dans un délai de 15 jours.